

CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN RÉUNION DU SAMEDI 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de M. Dominique MALLAISÉ, Maire.

Étaient présents :

Mrs et Mmes les conseillers municipaux : Dominique MALLAISÉ, Jean-Michel MONNEAU, Christèle FOUSSARD, Patrick PASTUREAU, Elodie RAIMBAULT BOUHABEN, Christophe BLANCHARD, Morgane BONNAUD, Laurence GANNE, Marion GODET, Sylvain MIRANDE, Angélique PLASSIN, Thierry ROUGER et Céline TAKHEDMIT.

Étaient excusés :

Bernard COUSSEAU, qui donne pouvoir à Marion GODET
Morgane GLOANEC, qui donne pouvoir à Christophe BLANCHARD

Secrétaire de séance : Christophe BLANCHARD

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 21/03/2026

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Présentation du compte-rendu des différentes commissions

Commission Vivre Ensemble

- La commission s'est réunie pour préparer le repas des aînés du 25 avril. Seul changement, les conseillers municipaux, qui se chargent du service, paieront moitié prix, comme les aînés.

Un devis a été demandé pour acquérir des nappes en tissu, auprès de l'Atelier du tissu de Bressuire. Cela permettra de ne plus acheter de nappes en papier.

- Village en'bullant du 5 juin

En parallèle du marché des producteurs, de 17h à 19h, le Comité des Fêtes réfléchit à une animation. La colporteuse sera aussi présente sur ce créneau.

- Exposition peinture du 30 et 31 mai

Le programme de ce week-end est le même que les années précédentes.

Commission Environnement/Voirie

La commission va s'organiser autour de 5 pôles : 4 pôles techniques pour la gestion et l'entretien et un pôle transverse pour les projets et travaux faisant appel à plusieurs pôles techniques.

Présentation des pôles techniques :

- Voirie :
 - Hors agglomération : routes, chemins, fossés et haies
 - Agglomération : rues et trottoirs
- Réseaux : électricité, télécom, éclairage public, eau potable, eaux usées et pluviales
- Aménagement urbain – Sécurité routière :

- Signalisation et mobilier urbain
- Plan de stationnement et de circulation
- Mobilité douce et sécurisation
- Espaces verts et propreté urbaine
 - Zones espaces verts
 - Parcs et terrains de sport (foot et tennis)
 - Jardins communaux
 - Cimetière
 - Propreté et gestion des conteneurs

2. Chantiers et projets en cours :

Jardin le Roux : en cours d'installation

École : installation des jeux pendant les vacances scolaires

Défense incendie : en attente du rapport du géomètre

Liaison piétonne entre les 2 lotissements : en attente du rapport du géomètre

Rue de Foignard : en cours d'étude pour le choix du type d'éclairage public

Fin de la défense incendie : reste à valider Muflet et étude pour l'Audebaudière

Sécurisation des entrées de bourg

Voie piétonne vers Chambroutet

3. Projets à venir

Voirie Lotissement des Charmes : lancer l'étude

Nouveau lotissement : après étude, la parcelle B0139 dont on est propriétaire est classée en zone humide. La parcelle D0868 suivant le PLUi est constructible, la commission va prendre contact avec le propriétaire.

4. Travaux Rue des Jardins

L'agglô2b doit intervenir sur la Rue des Jardins sur les réseaux d'eaux usées et pluviales.

Ils ont constaté que les eaux usées arrivant de la Route de Noirlieu se jettent dans le pluvial au niveau de la Rue des Jardins, ils doivent modifier cela et faire une tranchée le long de la salle côté Jardin des Albizias jusqu'à la Rue de Croix Bernier : à voir la remise en état de la terrasse.

Rue des jardins : faire le séparatif, mettre une conduite eaux usées dans la rue pour un futur raccordement avec la Rue de la Chamarée (travaux prévus en 2027).

Début des travaux : début juin pour 1 mois et demi

3. Vote du taux de fiscalité 2026

Les imprimés fiscaux ont été reçus.

M le Maire propose de laisser les taux de référence identiques à ceux de 2025 :

- 37,13 % pour la taxe Foncière Bâtie,
- 62,48 % pour la Taxe Foncière non Bâtie,
- 13,95 % pour la Taxe d'Habitation (applicable pour les résidences secondaires et les logements vacants).

L'État augmentant ses bases de calcul, le montant perçu par la commune va mécaniquement augmenter.

Une nouvelle recette fiscale liée à la présence des éoliennes est affectée au budget "énergies renouvelables", pour un montant de 18 761,00 €.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider ces trois taux de fiscalité pour 2026.

4. Indemnités du Maire et des adjoints

Les textes officiels prévoient le versement d'une indemnité pour le Maire et pour les adjoints.

Son montant est fixé en fonction du nombre d'habitants de la commune.

47 000,00 € ont été prévus au budget prévisionnel, soit le maximum possible.

Montant maximum pour le maire : 1 820,96 €

Montant maximum pour les adjoints : 483,81 €

Après discussion au sein du conseil, les taux suivants sont proposés au vote :

Pour l'indemnité au Maire, 80 % du maximum, soit 1 456,77 € bruts.

M le Maire se retire du vote.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider ce taux de 80 %, soit 1 456,77 € bruts.

Pour l'indemnité aux adjoints, 60 % du maximum, soit 290,29 € bruts.

Les 4 adjoints se retirent du vote.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider ce taux de 80 %, soit 1 456,77 € bruts.

Le montant total des indemnités s'élèverait ainsi à 2 617,93 € bruts par mois, soit 31 415,16 € brut par an.

5. Devis nettoyage des panneaux photovoltaïques

Un devis de Wattnet est présenté au conseil, pour un montant de 199,50 € HT, pour le nettoyage des panneaux scolaires du bâtiment salle socio-éducative/ cantine.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour valider le devis Wattnet d'un montant de 199,50€ HT.

6. Indemnités de gardiennage de l'église

Les textes prévoient une indemnité maximale de 503,42 €. M le Maire propose de maintenir le montant de 2025 pour 2026, soit 320,00 €.

Accord du conseil, à l'unanimité des membres présents, pour fixer l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2026 à 320,00€.

7. Changement du copieur de la mairie

Le contrat du copieur du secrétariat arrive à échéance au 30 juin 2026.

Deux propositions de copieur couleur sont présentées au conseil, par Rex Rotary et SFERE. Nous pouvons profiter des prix négociés par l'Agglo2B en choisissant SFERE, bien plus compétitif.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour répondre favorablement au devis présenté par SFERE, pour un montant de 252,58 € par trimestre.

8. CNAS : désignation des délégués

A chaque nouvelle élection municipale, le conseil doit désigner des délégués au Comité National d'Action Sociale. Cet organisme propose des aides diverses pour les agents de la commune. On peut l'assimiler à un comité social et économique (ancien comité d'entreprise).

Elodie Raimbault Bouhaben se propose pour représenter la commune comme déléguée des élus, aux côtés de Christelle Bily qui représentera les agents.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour déléguer la représentation de la commune à Elodie Raimbault Bouhaben au sein du CNAS.

9. SIEDS : désignation des représentants

Dans le cadre des élections municipales 2026, et en tant que membre du Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres, nous devons désigner deux représentants pour le SIEDS, parmi les membres du Conseil Municipal. Ces élus auront pour mission de représenter la collectivité au sein de l'Assemblée Générale du Syndicat. Dominique MALLAISÉ, en tant que titulaire et Patrick PASTUREAU, en tant que suppléant, se proposent pour représenter la commune au sein du Syndicat Interdépartemental d'Électricité des Deux-Sèvres.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour désigner les deux représentants cités ci-dessus.

10. Syndicat de Voirie : désignation des délégués

La commission propose de nommer Jean-Michel Monneau et Thierry Rouger comme délégués de voirie au sein du syndicat de voirie.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour déléguer la représentation de la commune à Jean-Michel Monneau et Thierry Rouger au sein du Syndicat de Voirie.

11. SVL : désignation des délégués

Le Maire et un adjoint doivent siéger au sein du Syndicat du Val de Loire. Jean-Michel Monneau souhaite accompagner M le Maire.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour déléguer la représentation de la commune à Dominique Mallaisé et Jean-Michel Monneau au sein du Syndicat du Val de Loire.

12. Agglo2B : convention du composteur partagé

À la suite de l'installation du composteur partagé au Jardin des Albizias, une convention a été rédigée, précisant les modalités de mise à disposition, avec l'intervention conjointe de la brigade verte de l'Agglo2B et d'Alban Courillaud.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour autoriser M le Maire à signer la convention de mise à disposition du composteur partagé.

13. Questions diverses

M le Maire et Patrick Pastureau présentent au conseil, pour les nouveaux élus, le projet de réhabilitation de l'école (chauffage, éclairage, isolation, brise-soleil, peinture, plafond, sol). La commission Patrimoine Bâti va se réunir pour préciser les priorités, rechercher les aides possibles et déterminer un échéancier de travaux.

Patrick Pastureau présente également les plans de la réhabilitation de la salle socio/mairie/cantine, avec les coûts afférents. Il précise, suite à des questionnements d'habitants, qu'une démolition/reconstruction aurait été plus onéreuse que la réhabilitation.

Dans le contentieux au sujet des malfaçons sur les trottoirs de la Rue de la Croix Bernier, une délibération a diligenté un avocat. Ce dernier nous fait savoir qu'il existe une jurisprudence qui nous permet d'envisager une expertise en référé.

Prochain conseil le mercredi 13 mai à 20h.

Fin du conseil à 22h30

Le Maire,
Dominique MALLAISÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick' or similar, written over a horizontal line.

Le secrétaire de séance,
Christophe BLANCHARD

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes.